16-4311-20

DOCUMENT D'INFORMATION

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE 3e SECONDAIRE: DEVIS

TOME I: INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

Québec

87-01240/

LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE NÉCESSAIRE À L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE 3e SECONDAIRE: DEVIS

TOME I: INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

Direction générale du développement pédagogique
Direction du matériel didactique

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 2-550-06112-8

Dépôt légal - troisième trimestre 1983

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ix

INTRODUCTION 1

LA FICHE D'IDENTIFICATION 5

PREMIÈRE PARTIE

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE 7

1. Un résumé des orientations du programme 9

1.1 Les buts 9

1.2 Les principes directeurs 9

ANNEXE A: "Des éléments de nouveauté" (Tome II)

1.3 Les objectifs de formation 10

ANNEXE B: "L'éducation à l'environnement" (Tome II)

1.4 Un guide pédagogique innovateur 11

2. La philosophie et la structure du matériel didactique de base . 11

2.1 Une information liée à la formation géographique 12

2.1.1 La nécessité de la coordination des programmes . . 12

ANNEXE C: "Des liens avec les autres programmes" (Tome II)

2.1.2 Les possibilités de l'interdisciplinarité en troisième secondaire 13

2.2 Le rôle du manuel de l'élève 15

2.2.1 Un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage 15
2.2.2 Un générateur d'activités 16

2.3 Un jeu de cartes muettes 16

2.4 Le rôle de l'atlas 17

2.4.1 Les différentes possibilités d'organisation 17
2.4.2 Les qualités pédagogiques de l'atlas de base . . . 18

2.5 Le rôle et le contenu du matériel de classe 20

2.6 Le rôle du guide de l'enseignant 21

2.6.1 Une fonction de soutien pédagogique 21

ANNEXE D: "Des changements impliqués pour les enseignants" (Tome II)

ANNEXE E: "La scolarité des enseignants de géographie dans le secteur public" (Tome II)

2.6.2 Une fonction d'enrichissement pédagogique 21

DEUXIÈME PARTIE

LE MANUEL DE L'ÉLÈVE 23

1. La démarche d'enseignement et d'apprentissage 25

1.1 Une démarche géographique 25

1.2 Une démarche active et orientée vers l'atteinte des objectifs terminaux et généraux 26

1.3 Une approche par le milieu 27

1.4 Une approche prospective 27

2. Les objectifs traités dans le manuel de l'élève 28

2.1 Les choix dans les contenus 28

ANNEXE F: "Spécifications quant aux changements entre l'ancien et le nouveau programme"

2.2 Les objectifs facultatifs 29

2.3 Le développement de l'esprit de synthèse 30

ANNEXE G: "Le développement de l'esprit de synthèse" (Tome II)

2.4 L'enrichissement 30

3. Les activités d'enseignement et d'apprentissage 31

3.1 Les caractéristiques des activités 31

3.2 Les mises en situation 32

3.3 Le contenu géographique 33

3.3.1 Les faits et les données 33
3.3.2 Les concepts 34
3.3.3 Les habiletés techniques et intellectuelles 35

3.4 Les qualités pédagogiques des illustrations 37

3.4.1 Le rôle didactique des illustrations 37
3.4.2 Un grand nombre de cartes indispensables 39
3.4.3 Expression et communication cartographique 40

3.5 Les résumés 42

3.6 Les activités de synthèse 43

3.7 Les activités d'évaluation formative 44

4. Les aspects physiques du manuel de l'élève 44

4.1 La forme et le format 44

4.2 Le caractère attrayant, la résistance et la durabilité du manuel 45

4.3 La répartition du contenu 46

5. La lisibilité et la communication pédagogique 46

5.1 La lisibilité linguistique 46

ANNEXE H: "La lisibilité linguistique" (Tome II)

5.2 La présentation graphique 48

5.2.1 La lisibilité rédactionnelle et la mise en page . . 48
5.2.2 Les procédés typographiques 48
5.2.3 Les illustrations 48

6. Les outils de consultation 49

6.1 La table des matières, l'index et le glossaire-index . . . 50

6.2 La bibliographie 50

TROISIÈME PARTIE

LE GUIDE DU MAÎTRE 53

1. Les caractéristiques pédagogiques du guide de l'enseignant . . 55

1.1 Le respect de l'esprit du programme 55

1.2 L'approche pédagogique privilégiée 55

1.3 Les informations géographiques et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage 56

ANNEXE I: "Les innovations pédagogiques dans le guide de l'enseignant" (Tome II)

ANNEXE J: "Les habiletés documentaires" (Tome II)

ANNEXE K: "L'éducation technologique" (Tome II)

1.4 L'évaluation formative 59

1.4.1 Les buts de l'évaluation formative 59
1.4.2 Des suggestions d'évaluation formative 60

2. Les aspects physiques et les outils de consultation 61

2.1 Les aspects physiques 61

2.2 Les outils de consultation 62

QUATRIÈME PARTIE

LE MATÉRIEL DE CLASSE 65

1. La nécessité d'un matériel de classe de base 67

2. La documentation visuelle, imprimée et audio-visuelle nécessaire 68

2.1 Les atlas 68

2.2 Le globe terrestre 68

2.3 Des cartes géographiques murales 68

2.4 Des documents visuels et des instruments 69

2.5 Des ensembles d'illustrations et de documents écrits locaux et régionaux 70

2.6 Les documents-synthèse audio-visuels 71

2.7 L'équipement audio-visuel 73

2.7.1 Les moyens audio-visuels 73

ANNEXE L: "L'utilisation du matériel audio-visuel" (Tome II)

2.7.2 L'enseignement multi-média 74

2.7.3 La classe-laboratoire 74

ANNEXE M: "L'utilisation du matériel de laboratoire" (Tome II)

3. La documentation visuelle, audio-visuelle, informatisée et imprimée complémentaire 75

3.1 Les reconstitutions géographiques 75

3.2 La documentation imprimée complémentaire 77

CONCLUSION 79

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 83

LISTE DES PRESCRIPTIONS

PRESCRIPTION 1
L'information et la formation géographiques 13

PRESCRIPTION 2
Le matériel didactique de base 14

PRESCRIPTION 3
Le contenu du manuel 16

PRESCRIPTION 4
Le cahier périssable 17

PRESCRIPTION 5
Le contenu et les qualités pédagogiques de l'atlas de base 19

PRESCRIPTION 6
Le contenu du matériel de classe de base 20

PRESCRIPTION 7
Le rôle du guide de l'enseignant 22

PRESCRIPTION 8
Les caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie . . . 27

PRESCRIPTION 9
Les objectifs traités dans le manuel 29

PRESCRIPTION 10
Le développement de l'esprit de synthèse 30

PRESCRIPTION 11
Les caractéristiques des activités d'enseignement et d'apprentissage 32

PRESCRIPTION 12
Les concepts 34

PRESCRIPTION 13
Le vocabulaire spécialisé 35

PRESCRIPTION 14
Les habiletés techniques et intellectuelles 36

PRESCRIPTION 15
Les qualités pédagogiques des illustrations 41

PRESCRIPTION 16
Les cartes muettes 41

PRESCRIPTION 17
Les fonctions des résumés 42

PRESCRIPTION 18
Les activités de synthèse 43

PRESCRIPTION 19
La résistance et la durabilité 45

PRESCRIPTION 20
Les consignes 47

PRESCRIPTION 21
La présentation graphique 49

PRESCRIPTION 22
Les outils de consultation 51

PRESCRIPTION 23
L'approche pédagogique privilégiée 56

PRESCRIPTION 24
Le contenu géographique et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage 58

PRESCRIPTION 25
L'évaluation formative 61

PRESCRIPTION 26
Les activités reproductibles 62

PRESCRIPTION 27
La bibliographie 63

PRESCRIPTION 28
Les qualités des cartes murales 69

PRESCRIPTION 29
Les ensembles de documents 71

PRESCRIPTION 30
Les caractéristiques pédagogiques du document-synthèse audio-visuel 73

AVANT-PROPOS

NOTE AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Cette nouvelle présentation du devis de matériel didactique et de la grille d'évaluation a pour but de répondre à certains ajustements souhaités à court terme par les auteurs et les éditeurs lors des entrevues effectuées par madame Hoa Pham-Dang en 1982.

Voici quelques propositions extraites de cette étude:*

- le devis doit rester un document essentiellement pédagogique;
- le nombre de prescriptions doit être réduit et les prescriptions doivent s'attarder sur des points jugés primordiaux par rapport au programme;
- un réaménagement interne du devis devrait être fait quant à ce qui est considéré comme obligatoire et quant aux éléments facultatifs;
- des précisions sur la nature et la portée du document devraient être données;
- il serait préférable de présenter un cadre général avec des balises et de donner une explication des orientations du programme; chaque auteur se sentirait plus libre d'exercer sa créativité;
- le devis devrait contenir une banque d'idées et proposer une variété de pistes ou de modalités.

Les instructions et suggestions relatives au matériel didactique seront contenues dans un ensemble qui comprendra les parties suivantes:

- Tome I: Indications pédagogiques et prescriptions.
- Tome II: Quelques analyses et propositions de développement pédagogique.
- Tome III: L'instrument d'évaluation.

Nous espérons que la formule proposée comblera vos attentes d'assouplissement et que les deux tomes de ce devis contribueront à assurer la qualité pédagogique du matériel didactique destiné aux élèves.

---

* PHAM-DANG, Hoa, L'impact des devis auprès des éditeurs et des auteurs de manuels scolaires: une évaluation, code AE-830102, janvier 1983, diffusion restreinte, 63 pages.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

INTRODUCTION

Le présent texte formule les instructions du ministère de l'Éducation relatives au matériel didactique DE BASE destiné à soutenir la mise en application du nouveau programme Géographie du Québec et du Canada, en troisième secondaire. Plusieurs de ces instructions ont valeur de PRESCRIPTION: elles portent sur des caractéristiques que le matériel de base devra obligatoirement comporter. Ces prescriptions sont numérotées et encadrées dans le texte. D'autres instructions ont valeur d'INDICATION: elles visent à faciliter le travail des auteurs et des éditeurs en leur apportant soit des informations utiles, soit des précisions sur les prescriptions.

La décision de formuler de telles instructions découle de la politique énoncée par le ministère de l'Éducation en 1979 dans le document intitulé L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action. On y trouve au chapitre IX plusieurs considérations sur le matériel d'enseignement, en particulier l'affirmation de la volonté ministérielle de rendre disponible aux élèves et aux enseignants le matériel d'enseignement nécessaire aux apprentissages.

Plus spécifiquement, il y est fait mention de manuel de base. Pour chaque matière, et dans le contexte des devis, nous traiterons de ce concept sous l'expression de MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE (par opposition à MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE).

Le MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE est un matériel considéré nécessaire à l'enseignement d'un programme donné et il est conçu expressément pour des personnes en situation d'apprentissage. Il est soit d'usage individuel et, dans ce cas, correspond généralement à l'ensemble des objectifs d'un programme, soit d'usage collectif et, dans ce cas, il ne correspond pas nécessairement à l'ensemble des objectifs du programme.

Est dit MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE un matériel considéré d'emploi facultatif dans le cadre de l'enseignement d'un programme donné. Il est d'usa-

ge individuel ou collectif et doit répondre aux normes générales de qualité édictées par le ministère de l'Éducation, de même qu'aux orientations fondamentales d'un programme donné. En pratique, cette catégorie recouvre toutes sortes de matériel dont la caractéristique commune est de ne toucher qu'à certains éléments d'un programme. En ce sens, le MATÉRIEL DIDACTIQUE COMPLÉMENTAIRE a souvent des fonctions telles que la motivation, l'approfondissement, la récupération, l'individualisation, etc.

Le devis prend toute sa signification et toute sa portée dans la mesure où le lecteur connaît bien le programme et le guide pédagogique. Les auteurs de matériel didactique voudront bien se référer à d'autres documents du ministère de l'Éducation: publications à propos du S.I., des stéréotypes discriminatoires, de la toponymie, de l'évaluation pédagogique, de la qualité linguistique, etc., disponibles par l'intermédiaire de la Direction du matériel didactique.

La rédaction de ce devis fait suite à des consultations menées au cours de 1982 et 1983 auprès de divers agents d'éducation. Mentionnons en particulier des enseignants de géographie de troisième secondaire et la Société des professeurs de géographie du Québec, des conseillers pédagogiques oeuvrant en sciences humaines, le responsable des programmes de sciences humaines au secondaire et des membres des comités de géographie de la Direction des programmes, des personnes-ressources du comité d'implantation du nouveau programme réunies par la Direction générale des réseaux et des personnes-ressources de la Direction du matériel didactique.

LA FICHE D'IDENTIFICATION

TITRE	Géographie du Québec et du Canada
PROGRAMME OFFICIEL	Document du ministère de l'Éducation du Québec #16-3659
GUIDE PÉDAGOGIQUE	Document du ministère de l'Éducation du Québec #16-3659-01
TYPE DE PROGRAMME	Obligatoire en troisième secondaire, formation générale et professionnelle.
TEMPS REQUIS	4 unités (25 heures d'activités par unité).
NOMBRE D'ÉLÈVES	Élèves en troisième secondaire dans le réseau public:(1)

1981-82	Réseau français	Réseau anglais
Secondaire général	66 391	14 718
Secondaire professionnel	9 828	952

ÉCHÉANCIER	Application facultative: juillet 1982. Application obligatoire: juillet 1984.

1. LÉVESQUE, Normand, Informeq, no 71, novembre 1982, p. 6. Pour tenir compte des élèves du réseau privé, il faudrait augmenter le nombre d'environ 12%.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

PREMIÈRE PARTIE

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA ET LE MATERIEL DIDACTIQUE DE BASE

1. UN RÉSUMÉ DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME[2]

1.1 Les buts

En tenant compte de l'adolescent de 13 à 15 ans, de la société dans laquelle il vit et de la nature de la géographie, le programme Géographie du Québec et du Canada centre son étude sur la COMPRÉHENSION de l'espace québécois, de son contexte canadien et parfois nord-américain et mondial.

Les informations et les activités d'apprentissage proposées doivent permettre à l'élève:

- d'accroître les connaissances et les savoir-faire (concepts et habiletés) nécessaires à sa formation de citoyen;
- de découvrir, apprécier, protéger, organiser et développer son milieu.

1.2 Les principes directeurs

Pour atteindre l'objectif global, le programme se fonde sur les principes directeurs suivants. Le programme:

- propose une vue d'ensemble de l'espace organisé;
- intègre les éléments de la géographie physique et de la géographie humaine en faisant ressortir leur interdépendance;
- est centré sur l'étude des ressources humaines et naturelles du territoire;
- invite au respect de l'environnement;

---

2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Programme d'étude, Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire, formation générale et professionnelle, 1982, #16-3659. Ce texte sera cité par la suite en utilisant Le Programme.

- favorise l'acquisition d'habiletés utiles à l'élève;
- préconise une approche prospective;
- propose de partir du milieu de l'élève pour amener progressivement ce dernier à la dimension nationale et internationale.

Ces principes expliquent le choix de la structure et des contenus du programme; ils orientent l'exploitation pédagogique proposée dans le guide et seront à la source des nouvelles orientations du matériel didactique de base.*

1.3 Les objectifs de formation

Le programme de géographie propose d'atteindre des objectifs qui relèvent du domaine cognitif mais aussi du domaine affectif car la connaissance géographique ne saurait se dissocier de l'expression des valeurs individuelles et collectives. Le contenu des textes, les pistes de réflexion et les activités proposées dans le matériel didactique de base doivent tenir compte des objectifs de formation qui sont les suivants:

- avoir acquis les concepts et les habiletés nécessaires à la compréhension de l'espace géographique québécois et canadien;
- avoir accru ses habiletés relatives à la méthode utilisée en géographie;
- avoir pris conscience des influences réciproques des milieux physiques et humains;
- avoir pris conscience de l'importance des ressources du territoire;
- être sensibilisé aux apports de notre société pluraliste;
- avoir pris conscience des principaux problèmes géographiques québécois et canadiens;
- être sensibilisé à son rôle de citoyen responsable de l'environnement géographique. **

---

* Voir l'Annexe A: "Des éléments de nouveauté".
** Voir l'Annexe B: "L'éducation à l'environnement".

Dans le programme, une page de présentation se trouve au début de chaque module et donne l'orientation générale à l'activité pédagogique. Le guide pédagogique suggère diverses façons d'atteindre les objectifs de formation.(3)

1.4 Un guide pédagogique innovateur

Ce nouveau programme est accompagné d'un guide pédagogique qui:

- propose une didactique basée sur les orientations du programme et qui explicite ses visées;
- tente de refléter la diversité des pratiques pédagogiques québécoises tout en développant une méthodologie qui lui est propre en exploitant, par exemple, l'approche environnementale;
- donne des précisions sur le contenu et offre à l'enseignant des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent une démarche active, concrète, axée sur le vécu de l'élève;
- propose, à la fin de chaque module, une documentation imprimée et une documentation audio-visuelle à sélectionner;
- "vise à susciter la créativité dans la recherche des moyens pédagogiques à mettre en oeuvre".(4)

2. LA PHILOSOPHIE ET LA STRUCTURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE

Le programme Géographie du Québec et du Canada invite l'élève à s'interroger sur le cadre spatial dans lequel il vit. L'analyse des orientations du programme, des objectifs généraux, des objectifs terminaux et des objectifs

---

3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Guide pédagogique, Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire, formation générale et professionnelle, 1982, #16-3659-01. Ce texte sera cité par la suite en utilisant Le Guide pédagogique et nous faisons alors référence à la version d'avril 1982 et de novembre 1982 (les trois premiers chapitres).
4. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES, Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques, 1978, p. 19.

- favorise l'acquisition d'habiletés utiles à l'élève;
- préconise une approche prospective;
- propose de partir du milieu de l'élève pour amener progressivement ce dernier à la dimension nationale et internationale.

Ces principes expliquent le choix de la structure et des contenus du programme; ils orientent l'exploitation pédagogique proposée dans le guide et seront à la source des nouvelles orientations du matériel didactique de base.*

1.3 Les objectifs de formation

Le programme de géographie propose d'atteindre des objectifs qui relèvent du domaine cognitif mais aussi du domaine affectif car la connaissance géographique ne saurait se dissocier de l'expression des valeurs individuelles et collectives. Le contenu des textes, les pistes de réflexion et les activités proposées dans le matériel didactique de base doivent tenir compte des objectifs de formation qui sont les suivants:

- avoir acquis les concepts et les habiletés nécessaires à la compréhension de l'espace géographique québécois et canadien;
- avoir accru ses habiletés relatives à la méthode utilisée en géographie;
- avoir pris conscience des influences réciproques des milieux physiques et humains;
- avoir pris conscience de l'importance des ressources du territoire;
- être sensibilisé aux apports de notre société pluraliste;
- avoir pris conscience des principaux problèmes géographiques québécois et canadiens;
- être sensibilisé à son rôle de citoyen responsable de l'environnement géographique.**

---

* Voir l'Annexe A: "Des éléments de nouveauté".
** Voir l'Annexe B: "L'éducation à l'environnement".

Dans le programme, une page de présentation se trouve au début de chaque module et donne l'orientation générale à l'activité pédagogique. Le guide pédagogique suggère diverses façons d'atteindre les objectifs de formation.(3)

1.4 Un guide pédagogique innovateur

Ce nouveau programme est accompagné d'un guide pédagogique qui:

- propose une didactique basée sur les orientations du programme et qui explicite ses visées;
- tente de refléter la diversité des pratiques pédagogiques québécoises tout en développant une méthodologie qui lui est propre en exploitant, par exemple, l'approche environnementale;
- donne des précisions sur le contenu et offre à l'enseignant des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent une démarche active, concrète, axée sur le vécu de l'élève;
- propose, à la fin de chaque module, une documentation imprimée et une documentation audio-visuelle à sélectionner;
- "vise à susciter la créativité dans la recherche des moyens pédagogiques à mettre en oeuvre".(4)

2. LA PHILOSOPHIE ET LA STRUCTURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DE BASE

Le programme Géographie du Québec et du Canada invite l'élève à s'interroger sur le cadre spatial dans lequel il vit. L'analyse des orientations du programme, des objectifs généraux, des objectifs terminaux et des objectifs

---

3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Guide pédagogique, Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire, formation générale et professionnelle, 1982, #16-3659-01. Ce texte sera cité par la suite en utilisant Le Guide pédagogique et nous faisons alors référence à la version d'avril 1982 et de novembre 1982 (les trois premiers chapitres).
4. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES, Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques, 1978, p. 19.

intermédiaires nous éclaire sur l'esprit, le contenu et la structure du matériel didactique de base.

2.1 Une information liée à la formation géographique

Dans sa conception, le nouveau programme "vise à un juste équilibre entre des programmes-cadres généraux et des programmes exagérément détaillés".(5) Le programme Géographie du Québec et du Canada présente une vue d'ensemble de l'espace organisé et considère nécessaire l'acquisition d'habiletés et de concepts relatifs à la géographie.

L'étude des principales ressources humaines et naturelles du territoire sous-tend l'explication des réalités géographiques selon la méthode utilisée en géographie: observation, description, analyse, synthèse, interprétation. Les informations et la formation géographiques seront donc intimement reliées dans l'élaboration du matériel didactique de base.

2.1.1 La nécessité de la coordination des programmes

Le fait que L'École québécoise rende obligatoire un cours de sciences humaines à chaque degré du primaire et du secondaire suppose un effort de coordination dans le choix et la présentation des contenus et des habiletés.* Il y aurait avantage à consulter particulièrement les programmes suivants:

- Sciences humaines au primaire (les aspects géographiques);
- Géographie générale, 1ère secondaire;
- Écologie, 1ère secondaire;
- Histoire générale, 2e secondaire;

---

5. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES, Cadre relatif à l'élaboration..., op. cit., p. 5.

* Voir l'Annexe C : "Des liens avec les autres programmes".

- Initiation aux sciences physiques, 2e secondaire;
- Français, langue maternelle, 3e secondaire;
- Initiation à la technologie, 3e secondaire.

2.1.2 Les possibilités de l'interdisciplinarité en troisième secondaire

Quoique les programmes n'aient pas été conçus explicitement pour favoriser une intégration des matières, il serait souhaitable de décloisonner certaines activités particulièrement en regard des programmes de français et d'initiation à la technologie.

Pour que la formation en sciences humaines soit réussie, il ne suffit pas d'additionner des informations; il importe d'établir un lien avec les programmes précédents afin d'assurer une progression dans la pratique des méthodes propres aux sciences humaines et d'établir des liens avec d'autres programmes afin de permettre à l'élève d'unifier connaissances, habiletés et attitudes.

PRESCRIPTION 1: L'information et la formation géographiques

Le matériel didactique de base devra refléter les buts, les principes directeurs et les objectifs de formation du programme. Il devra concilier l'information et la formation géographiques et tenir compte du développement de l'élève de 13 à 15 ans.

PRESCRIPTION 2: Le matériel didactique de base

Le matériel didactique de base pour l'enseignement du programme de géographie du Québec et du Canada sera constitué:

- d'un ensemble organisé comprenant les éléments suivants:
  - . un manuel de l'élève,
  - . un guide de l'enseignant,
  - . un jeu de cartes muettes,

  cet ensemble pourra comprendre un atlas de base intégré ;
- du matériel de classe.*

On apportera un soin particulier au respect des règles de toponymie formulées par la Commission de toponymie du Québec.

En regard de l'utilisation du matériel didactique dans les classes de géographie, deux études récentes peuvent offrir des pistes intéressantes.

Plusieurs aspects ont été explorés et analysés dans la recherche entreprise au département de géographie de l'Université de Sherbrooke.(6) L'interprétation des résultats, publiée en mars 1977, renseigne sur le portrait-type du professeur, le matériel le plus employé, les tendances pédagogiques et les problèmes prioritaires. Il importe, bien sûr, de replacer ces résultats dans le cadre de l'ancien programme et de la pénurie de matériel didactique jugé adéquat.

---

* Voir la PRESCRIPTION 6, nous n'avons pas l'intention d'obliger l'éditeur d'un manuel de l'élève à produire du matériel de classe, non plus que l'atlas de base.

6. CHOQUETTE, Roch, Recherche concernant l'utilisation du matériel didactique dans l'enseignement de la géographie au secondaire, département de géographie, Université de Sherbrooke, 1977 (3 volumes).

L'analyse du rapport de recherche Utilisation et production de matériel par les enseignants du secondaire,[7] notamment les informations concernant les enseignants de sciences humaines du deuxième cycle, pourrait donner des indications intéressantes à condition toutefois de les situer dans le contexte des années 1975-79, c'est-à-dire avant la parution de L'École québécoise et des orientations qu'elle trace concernant le matériel didactique.

2.2 Le rôle du manuel de l'élève

2.2.1 Un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage

Selon les orientations de L'École québécoise et du programme, le manuel doit servir à l'élève de "fil conducteur dans sa démarche d'apprentissage".[8] De plus, le manuel a pour fonction d'appliquer le nouveau programme en conciliant l'information et la formation géographiques. Par conséquent, un manuel de l'élève qui ne soit pas monotone mais qui présente les éléments constitutifs dans une conception dynamique est nettement privilégié.*

Le manuel de l'élève présentera donc des informations et des activités reliées à l'atteinte des objectifs, par exemple, des textes descriptifs et explicatifs, des illustrations (telles que cartes, graphiques, statistiques, photographies, schémas, caricatures), des opinions de géographes, des controverses, des activités d'apprentissage, des activités de synthèse et d'évaluation.

---

7. DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et Hoa PHAM-DANG, Utilisation et production de matériel didactique par les enseignants du secondaire. Cahier 2: Enseignement général, matières optionnelles, D.M.D., code AN-800301, novembre 1980.
8. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action. 1979, p. 104.

* Cet aspect novateur et dynamique du matériel de l'élève sera explicité dans la deuxième partie de ce devis. Le manuel de l'élève pourra prendre diverses formes: un seul volume, un ensemble de fascicules, une série de dossiers, une autre forme jugée appropriée. Dans le texte qui suit, le terme MANUEL désignera l'une ou l'autre de ces formes.

2.2.2 Un générateur d'activités

Les activités d'enseignement et d'apprentissage se grefferont donc sur les textes, les cartes et les illustrations. L'élève réalisera ces activités. Afin de lui permettre d'élaborer un cahier d'activités qui soit riche de sens, le manuel devra inspirer l'imagination, la réflexion et la créativité de l'élève.

PRESCRIPTION 3: Le contenu du manuel

Le manuel de l'élève devra contenir les informations, les illustrations, les cartes et les activités d'apprentissage nécessaires à l'atteinte des objectifs intermédiaires, terminaux et généraux du programme.

2.3 Un jeu de cartes muettes

Puisque des activités d'apprentissage seront intégrées dans le manuel de l'élève et que le guide de l'enseignant y apportera un complément, nous ne voyons pas la nécessité d'incorporer au matériel de base un cahier d'exercices à caractère périssable couvrant l'ensemble du programme.

Cependant, étant donné que la carte et le graphique sont des outils indispensables pour permettre à l'élève de localiser et de visualiser des éléments, un jeu de cartes muettes sera inclus dans l'ensemble (PRESCRIPTION 2). Il pourra l'accompagner de différentes façons. Le jeu de cartes pourra se retrouver:

- dans un cahier périssable;
- ou dans le guide de l'enseignant: en spécifiant que les éléments pourront être reproduits sans problème rattaché aux droits de reproduction.*

---

* Voir la PRESCRIPTION 26.

Si la formule du cahier périssable est retenue, il devra être peu coûteux et ne comprendre que des éléments justifiables (v.g. cartes muettes, graphiques, schémas et tableaux à compléter).* Quelques activités régionales basées sur le vécu récent du milieu ou sur son évolution géographique pourraient être intégrées au cahier sous forme de grille d'observation ou de cadre de recherche, par exemple.

PRESCRIPTION 4: Le cahier périssable

Un cahier périssable, pouvant être reconnu comme du matériel de base, comprendra des cartes muettes ou semi-muettes. Quelques activités de base jugées essentielles mais difficiles à inclure dans le manuel de l'élève pourraient être intégrées au cahier.

2.4 Le rôle de l'atlas

2.4.1 Les différentes possibilités d'organisation

En général, l'atlas est classé dans le matériel de classe même s'il est d'usage individuel.** Nous croyons opportun d'en traiter dans cette partie étant donné les liens avec le manuel de l'élève et l'élaboration du contenu qui pourrait en résulter.

A cause des exigences relatives au programme et de l'utilisation pédagogique qu'on devra en faire, certains atlas seront considérés comme du matériel didactique de base. Dans ce devis, nous faisons référence à trois types d'atlas:

---

* Voir la PRESCRIPTION 16. Il serait utile que ce cahier soit perforé.
** Chaque classe devrait disposer d'au moins un atlas par élève.

- un atlas de base intégré: ouvrage faisant partie de l'ensemble organisé; il est lié directement au manuel de l'élève et au guide de l'enseignant;*

- un atlas de base indépendant: ouvrage axé sur les objectifs d'un ou de deux programmes du secondaire mais indirectement relié à l'ensemble organisé; un guide d'utilisation concernant le ou les programmes impliqués devra l'accompagner;**

- un atlas complémentaire: ouvrage couvrant certains éléments du programme mais qui le déborde amplement; il est d'usage facultatif.

Ces quelques informations ont pour but d'identifier les différentes possibilités d'organisation du matériel didactique de base et de clarifier l'importance d'intégrer l'atlas à l'utilisation des autres instruments didactiques.

2.4.2 Les qualités pédagogiques de l'atlas de base

Même si un certain nombre de cartes doivent être contenues dans le manuel de l'élève, l'atlas constitue un outil indispensable en troisième secondaire. Il permet:

- d'offrir une plus grande diversité de cartes*** qui permettent à l'élève de faire des observations comparatives, évolutives et de procéder à l'analyse géographique d'un territoire; d'offrir parfois plusieurs modes de représentation de l'espace, des photos, des graphiques;

- d'observer la répartition spatiale des phénomènes étudiés;

- de situer et de localiser précisément les lieux géographiques de même que les événements qui marquent l'actualité;

- de présenter plusieurs types de renseignements à cause des dimensions plus grandes des cartes;

---

* Il n'est pas dans notre intention d'obliger l'éditeur du manuel à le produire (voir la PRESCRIPTION 2).

** Cet atlas de base pourrait être produit par une autre maison d'édition; il pourra à la fois couvrir les programmes de première et troisième secondaire.

*** Par exemple: extrait de cartes topographiques (une par région), cartes routières, plans de villes, photo aérienne.

- de présenter des ensembles de faits de façon à ce que l'élève en dégage les relations et construise des synthèses;
- d'habituer l'élève au transfert de cartes (échelles, couleurs, projection, légendes différentes).

PRESCRIPTION 5: Le contenu et les qualités pédagogiques de l'atlas de base

LE CONTENU

L'atlas de base devra contenir des cartes qui se rapportent aux objectifs du programme de géographie du Québec et du Canada. La nomenclature devra être correcte et la disposition des éléments géographiques devra faciliter la compréhension. Il contiendra une table des matières et un index. Il pourra contenir d'autres modes de représentation de l'espace.

LES QUALITÉS CARTOGRAPHIQUES DE L'ATLAS DE BASE

Dans l'atlas de base, les cartes devront favoriser les observations comparatives. La projection choisie et l'échelle adoptée seront adéquates en fonction du sujet. Les symboles, les couleurs et les caractères typographiques présenteront une variété signifiante.

L'ATLAS DE BASE INTÉGRÉ

Si l'atlas de base fait partie de l'ensemble, il devra avoir une relation directe avec le manuel de l'élève et le guide de l'enseignant.

L'ATLAS DE BASE INDÉPENDANT

Si l'atlas de base est indépendant de l'ensemble, un guide d'utilisation concernant le ou les programmes impliqués devra l'accompagner.

2.5 Le rôle et le contenu du matériel de classe

Le matériel de classe est un matériel didactique qui s'adresse à un groupe d'élèves et qui leur permet:

- d'avoir sous les yeux une référence constante;
- de mieux comprendre les éléments plus complexes:
  - . support technique occasionnel,
  - . ou intégration réelle dans un enseignement multi-média qui amplifie sa vitalité pédagogique;
- de travailler en groupe.

PRESCRIPTION 6: Le contenu du matériel de classe de base

En géographie du Québec et du Canada, certains outils sont considérés comme du matériel didactique de base:

- de la documentation visuelle et imprimée:
  - . des atlas,
  - . des globes terrestres,
  - . des cartes géographiques murales,
  - . des cartes topographiques et thématiques variées; certains documents visuels, dont la carte routière, le plan de ville et la photo aérienne,
  - . des instruments de mesure et d'observation,*
  - . des ensembles d'illustrations et de documents écrits locaux et régionaux,*
  - . des documents-synthèse audio-visuels;*
- de l'équipement audio-visuel.*

---

* On sait que ce matériel dit "de classe" peut ne pas être acquis par chacune des classes. Parfois, il fait partie de la bibliothèque de l'école ou du centre de documentation du département de sciences humaines; il peut être prêté aux classes pour des périodes appropriées ou être consulté sur place à la bibliothèque.

2.6 Le rôle du guide de l'enseignant

Le guide de l'enseignant doit traduire la méthode et la stratégie globale utilisées par l'auteur pour la rédaction du manuel de l'élève: il n'en est pas une répétition; il est un instrument d'interprétation du manuel de l'élève. Il faudrait alors lier de façon explicite le contenu du guide de l'enseignant aux objectifs du programme et au manuel de l'élève.

2.6.1 Une fonction de soutien pédagogique*

Le guide de l'enseignant est avant tout un instrument d'interprétation du manuel de l'élève; il est axé sur la pratique de l'enseignant et comporte certains éléments théoriques jugés utiles à la meilleure exploitation possible du manuel de l'élève. On y trouvera les explications nécessaires à la bonne application de la démarche proposée et les indications qui faciliteront l'encadrement des activités suggérées.

2.6.2 Une fonction d'enrichissement pédagogique

Plusieurs interventions ponctuelles, plus ou moins élaborées selon les priorités et les ressources de l'auteur, pourraient enrichir le guide d'utilisation du manuel de l'élève et même susciter des innovations pédagogiques. Nous ferons des suggestions à ce sujet subséquemment.

---

* Voir l'Annexe D: "Des changements impliqués pour les enseignants" et l'Annexe E: "La scolarité des enseignants de géographie dans le secteur public".

PRESCRIPTION 7: Le rôle du guide de l'enseignant

Le guide de l'enseignant devra être conçu pour:

- servir de guide d'utilisation du manuel de l'élève;
- aider l'enseignant dans son action auprès de l'élève.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

DEUXIÈME PARTIE

LE MANUEL DE L'ÉLÈVE

1. LA DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

L'analyse des orientations du programme Géographie du Québec et du Canada indique qu'il importe de tenir compte de certains caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie en proposant une démarche géographique active et orientée vers l'atteinte des objectifs terminaux et généraux, en préconisant l'étude des problèmes actuels et une approche prospective.*

1.1 Une démarche géographique

En première secondaire, le programme a permis l'exploration de plusieurs aspects de la démarche géographique; le manuel de géographie du Québec et du Canada devra compter sur ces acquis et être conçu avec des préoccupations en rapport avec le processus d'acquisition des connaissances géographiques.(9) Le programme propose la pratique de la méthode utilisée en géographie qui vise à développer des capacités d'observation, de description, de représentation, d'analyse, de synthèse et d'interprétation de faits géographiques. "Que ce soit pour l'étude d'un fait isolé ou pour la solution d'un problème complexe, la géographie observe, vérifie des hypothèses, énonce des conclusions, pouvant parfois prendre l'aspect de généralisations, de lois ou de principes. Selon la nature ou la complexité de l'étude, toutes les étapes énumérées seront franchies en totalité ou en partie; le processus sera néanmoins conservé."(10)

---

* Les caractères de la démarche sont les mêmes pour les différents cours de géographie au secondaire; la différence réside dans le dosage et les aspects développés. Ce texte s'est inspiré du Programme, pp. 15 à 17 et du Guide pédagogique, pp. 10, 11 et 20.

9. BEAUREGARD, Ludger, "La révision des programmes de géographie au secondaire", Didactique géographie, no 11, hiver 1979, pp. 5 à 8.
10. PLOURDE, Ralph, "La méthode géographique et ses techniques...", Didactique géographie, no 11, hiver 1979, p. 12.

Ce qui est proposé, c'est d'amener l'élève à vivre dans son processus d'apprentissage un cheminement semblable à la démarche du géographe.(11) Il faudra présenter divers moyens qui permettront à l'élève de développer cette méthode de travail et les attitudes reliées à sa pratique telles: s'exercer à la discussion et affiner son sens critique.

1.2 Une démarche active et orientée vers l'atteinte des objectifs terminaux et généraux

Le programme Géographie du Québec et du Canada préconise une pédagogie active car la formulation des objectifs intermédiaires et terminaux implique des changements de comportement chez l'élève: c'est l'élève qui doit décrire, situer, caractériser, montrer, comparer, associer, analyser, représenter, expliquer, commenter, etc.

Le programme permet de visualiser une hiérarchisation des apprentissages qui est présentée sous forme de tableau pour chaque unité. L'importance accordée aux objectifs intermédiaires et aux éléments de contenu pourra varier; elle est fonction des choix effectués par l'enseignant compte tenu de l'objectif terminal et des intérêts des élèves.

L'élève doit avant tout acquérir une vue d'ensemble de l'espace organisé. A cette fin, les manuels doivent faire ressortir l'interdépendance des divers éléments physiques et humains de la géographie afin de favoriser l'intégration des concepts.

Une démarche géographique active nécessite que les manuels proposent aux élèves des activités variées et adaptées. Le manuel de l'élève devra alors suggérer des activités à réaliser, poser des problèmes, susciter la recherche d'informations, favoriser l'observation directe et

---

11. Voir à ce sujet, CHOQUETTE, Roch, La conception pédagogique et l'enseignement de la géographie, Gaétan Morin éditeur, Chicoutimi, 1983, 125 pages.

indirecte, l'analyse, la production d'une synthèse et la communication des résultats.

1.3 Une approche par le milieu

Il importe de souligner la nécessité de lier l'étude de chacun des modules au vécu des élèves avec des données actualisées. Certains objectifs favorisent l'approche par le milieu; plusieurs concepts complexes pourront être plus facilement compris si l'étude géographique du vécu et de la région est proposée. L'on veut permettre à l'élève de se situer dans un espace qu'il lui faut découvrir, apprécier, protéger; pour ce faire, l'élève doit être capable de décoder l'actuel et l'actualité, commenter certains grands débats à partir desquels on pourra orienter l'action de demain.

1.4 Une approche prospective

Les connaissances transmises offrent la possibilité d'intégrer à la démarche géographique une approche prospective particulièrement en rapport avec le développement du Nord, avec l'environnement et avec plusieurs objectifs du programme ayant trait à l'exploitation des ressources. Cette approche se greffe sur une connaissance des problèmes actuels.

PRESCRIPTION 8: Les caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie

Pour satisfaire aux principales exigences que pose le programme, les auteurs devront orienter le contenu de façon à respecter les caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie en proposant une démarche qui soit géographique, active et orientée vers l'atteinte des objectifs terminaux et généraux.

2. LES OBJECTIFS TRAITÉS DANS LE MANUEL DE L'ÉLÈVE

Selon les orientations de L'École québécoise, le manuel de base doit servir à l'élève de "fil conducteur dans sa démarche d'apprentissage". Le manuel pourra être utilisé à cette fin s'il contient des éléments de contenu et des activités en rapport avec les objectifs du programme.

Les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires sont obligatoires sauf ceux accompagnés d'un astérisque. L'ordre dans lequel les modules sont présentés peut être remanié si l'utilisateur y perçoit des avantages méthodologiques sauf dans le cas des modules 1 et 6.(12) La création de situations d'apprentissage n'a pas à tenir compte de l'ordre des objectifs du programme; pour respecter la méthode géographique, une activité peut toucher le contenu de plusieurs modules.(13)

Le programme compte dix-neuf unités; celles-ci devraient fonder la répartition du contenu et des activités d'apprentissage car ces objectifs-clés résument la matière que l'élève doit assimiler en troisième secondaire.

2.1 Les choix dans les contenus*

Dans la couverture des éléments de contenu, il y a place pour des choix judicieux qui devront se décider à la lumière des principes directeurs et des objectifs de formation. Plusieurs contenus de programme ne sont pas déterminés avec précision:**

- aspects physiques et humains (1.1.1): lesquels? quelle extension?;

---

12. Le Programme, p. 21. Le module 5 pourrait être placé après le module 1 si l'on veut insister sur les aspects humains et présenter les éléments naturels dans une autre perspective et une approche plus intégrée.
13. Voir, LAMARCHE, André, "Le programme et les situations d'apprentissage", Didactique géographie, no 18, printemps 1981, pp. 3 et 4.

* Voir l'Annexe F: "Spécifications quant aux changements entre l'ancien et le nouveau programme".

** Le Guide pédagogique précise certains de ces contenus.

- géomorphologie, géologie (2.1.2, 2.1.3, 2.1.4): quel contenu précis? quelle extension?;
- modes de vie des autochtones (5.3.3): quels aspects? quelle extension?;
- régions métropolitaines (5.4.1): suffit-il de les situer? quelle place accorder à Montréal?;
- avantages, problèmes, perspectives (3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 4.3.2, 4.3.3, 5.4.4, 6.1.3, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.3.2).

2.2 Les objectifs facultatifs

Le programme comporte sept objectifs facultatifs sur soixante-six objectifs intermédiaires. Le fait que certains d'entre eux soient facultatifs facilite une répartition du temps équilibrée entre l'acquisition de l'information et la pratique des habiletés relatives à la démarche géographique. L'enseignant peut davantage planifier ses cours selon les possibilités et l'intérêt de ses élèves; l'enseignement de la géographie peut ainsi mieux s'adapter aux conditions des divers milieux.(14)

Le manuel de l'élève devra traiter les objectifs facultatifs. Il pourra le faire de façon relativement sommaire ou les présenter de façon plus élaborée selon les priorités de l'auteur. Il est nécessaire que le matériel de base présente les objectifs facultatifs afin que les enseignants puissent les choisir selon les besoins et les intérêts des différents groupes d'élèves.

PRESCRIPTION 9: Les objectifs traités dans le manuel

> Le manuel de l'élève devra présenter des contenus actuels et exacts qui traitent de tous les objectifs intermédiaires, terminaux et généraux du programme.

14. Le Programme, pp. 21 et 67.

2.3 Le développement de l'esprit de synthèse

Une caractéristique fondamentale

Il importe d'insister sur cette caractéristique nouvelle du programme Géographie du Québec et du Canada: la structure pyramidale des modules attire l'attention sur le thème central de l'unité et l'un des buts de ce choix est de favoriser le développement de l'esprit de synthèse. Par conséquent, il ne s'agit plus de présenter une multitude d'informations d'une façon compartimentée et parcellaire mais il devient nécessaire d'inclure les informations choisies dans un contexte significatif plus général.*

PRESCRIPTION 10: Le développement de l'esprit de synthèse

> Dans le manuel de l'élève, tout au long du processus d'enseignement et d'apprentissage, différents moyens devront être utilisés pour développer l'esprit de synthèse afin que l'élève puisse dégager les liens qui existent entre les éléments de contenu, en rapport avec les objectifs intermédiaires et avec l'objectif terminal.

2.4 L'enrichissement

Il importe de mentionner qu'en géographie il est difficile de démarquer un contenu minimum d'un contenu enrichi: tout dépend des critères d'application. Il faut espérer que les contenus notionnels seront développés avec un souci de qualité et, bien que ces contenus soient définis comme minimaux, ils seront traités d'une manière substantielle.

---

* Voir l'Annexe G: "Le développement de l'esprit de synthèse".

Certaines indications devraient inciter les élèves à approfondir et à élargir le champ de leurs connaissances. Les auteurs pourront considérer diverses manières d'enrichir le manuel de l'élève. Le Guide pédagogique présente plusieurs suggestions à cet effet.

3. LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

3.1 Les caractéristiques des activités

Afin de tenir compte des principes directeurs et de respecter le rôle du manuel de l'élève qui doit être considéré comme le fil conducteur dans la démarche d'apprentissage de l'élève, il est indispensable de rappeler les principales activités d'ordre cognitif et affectif qui sont retenues par le programme Géographie du Québec et du Canada:

- la connaissance de faits qui doit tenir compte du contexte des objectifs intermédiaires et terminaux et de la vue d'ensemble de l'espace organisé;
- le développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- le développement d'attitudes intellectuelles et sociales.

Ces activités cognitives et affectives seront précisées dans les prochaines sections qui décriront les différentes parties de l'enseignement d'un module. Elles devront se retrouver dans le manuel de l'élève car elles constituent le fondement des activités d'apprentissage du programme de Géographie du Québec et du Canada. On devrait proposer au moins une activité à chaque objectif intermédiaire obligatoire et présenter des activités de prolongement. Le guide de l'enseignant complètera les indications en proposant, par exemple, différents modes de participation des élèves.

PRESCRIPTION 11: Les caractéristiques des activités d'enseignement et d'apprentissage

Les activités d'enseignement et d'apprentissage devront être reliées à la poursuite des objectifs et favoriser une autonomie de plus en plus grande chez l'élève. Elles devront être présentées de façon à ce que, par rapport à chacun des modules du programme, elles comportent les caractéristiques suivantes:

- placer l'élève devant des questions, des problèmes issus de son vécu, de son milieu local et régional ou de l'actualité;
- développer des habiletés techniques;
- recourir à l'observation directe et indirecte pour classifier, vérifier, comparer;
- développer l'esprit d'analyse, de synthèse, d'interprétation et d'auto-évaluation;
- prévoir différents modes de participation et les indiquer, s'il y a lieu, dans le guide de l'enseignant;
- favoriser l'expression écrite, graphique et orale.

3.2 Les mises en situation

Il importe de souligner l'importance de présenter des introductions au manuel, aux modules et aux unités qui soient dynamiques et intéressantes. Quelle que soit la forme adoptée (observation d'illustrations, thèmes de réflexion, activités d'exploration, anecdotes, problèmes à résoudre, formulation d'hypothèses), l'amorce devrait lier le sujet traité au vécu de l'élève, au milieu ou à l'actualité afin que l'observation du présent donne un sens à l'étude proposée.(15) La mise en situation de-

15. Le Programme, pp. 15-17; Le Guide pédagogique, p. 11.

vrait se greffer sur le réel et faire appel à des connaissances déjà acquises permettant à l'élève de mieux intégrer les notions nouvelles. Il s'agit donc de viser à déclencher la prise de conscience d'un phénomène, à questionner, à faire des hypothèses, à émettre des opinions... ceci dans le but de découvrir, de donner un sens à une réalité géographique et d'intégrer un nouveau savoir, des habiletés ou des valeurs.

3.3 Le contenu géographique

L'enseignement de la géographie du Québec et du Canada doit concilier l'information et la formation en tenant compte des recherches récentes en géographie.

3.3.1 Les faits et les données

Les auteurs doivent sélectionner avec soin le contenu et le présenter de façon à permettre le développement du sens géographique.* Pour ce faire, il importe de:

- présenter des descriptions étoffées dans des contextes dynamiques et adaptés;
- favoriser les comparaisons afin que l'élève puisse mieux déceler les interactions;
- fournir les données chiffrées significatives en les dosant, en faisant ressortir les aspects plus géographiques que numériques, en présentant des moyennes ou des taux qui facilitent la compréhension des évolutions;
- soutenir l'intérêt en présentant des enquêtes à faire, des problèmes à résoudre, non seulement d'ordre factuel et ponctuel mais dans une perspective évolutive;
- expliquer en faisant des liens ou en faisant découvrir les liens entre les éléments physiques et humains;

---

* En regard des suggestions d'ordre didactique, les analyses du Guide pédagogique et de la revue Didactique géographie produite par la S.P.G.Q., ont été des sources d'inspiration.

- tenir compte des différents milieux, des différences régionales;

- situer les choix ou les opinions de l'auteur en rapport avec d'autres interprétations.

3.3.2 Les concepts

Le programme de Géographie du Québec et du Canada vise avant tout à faire COMPRENDRE à l'élève le cadre spatial dans lequel il vit. Si l'on veut aider l'élève à développer sa COMPRÉHENSION plutôt qu'à accumuler des connaissances éparses, il est important de l'aider à saisir les concepts fondamentaux.(16)

Voici quelques concepts nécessaires* à la compréhension de l'espace géographique québécois et canadien: espace, population, ressources, région, environnement. Les concepts fondamentaux sont souvent les mêmes que ceux présentés en géographie générale; il importe de poursuivre leur compréhension, de les raffiner, d'ajouter d'autres concepts non pas de façon isolée mais plutôt en réinvestissant les acquis et en faisant ressortir les interrelations entre les divers contenus.

PRESCRIPTION 12: Les concepts

> Il faudra permettre à l'élève de développer sa compréhension des concepts fondamentaux utilisés en géographie. Ces concepts devront être présentés de façon progressive, en respectant leur complexité, afin de permettre à l'élève d'en saisir les différents aspects et d'en préciser le sens.

---

16. Le Programme, p. 17.

* Il est intéressant de consulter à ce sujet Le Guide pédagogique et sa liste de contenu suggérée pour chacun des modules et l'Annexe G qui traite de la lisibilité linguistique. Voir aussi Guide pédagogique des sciences humaines au primaire, deuxième cycle, pp. 9 et 10.

Le programme Géographie du Québec et du Canada présente une difficulté en rapport avec le nombre de mots nouveaux dont il suppose l'acquisition. L'auteur peut utiliser différents moyens pour faciliter l'intégration du vocabulaire spécialisé (exemples: contexte, répétition, définition, illustration, mise en relief).

Quel que soit le type de pédagogie véhiculée par le manuel, il demeure qu'un certain nombre de mots de base devront être définis dans le manuel de l'élève. La présentation des définitions varie; elles peuvent être:

- intégrées dans le texte;
- placées dans un glossaire pour chaque objectif terminal ou chaque module;
- réunies dans un seul glossaire à la fin du manuel.

Si les définitions sont présentées dans le texte, l'on devrait les intégrer de façon dosée et elles devraient être indiquées par des signes appropriés.

PRESCRIPTION 13: Le vocabulaire spécialisé

Les termes spécialisés devront être judicieusement choisis et être définis dans le manuel de l'élève.

3.3.3 Les habiletés techniques et intellectuelles

Afin de faciliter l'apprentissage des habiletés, il est nécessaire de les présenter dès le début de l'année et de les intégrer dans chacun des objectifs intermédiaires ou terminaux. Ces habiletés se rapportent notamment:

- aux techniques utilisées en géographie;*
- à la méthode utilisée en géographie.[17]

Déjà initié à diverses habiletés en première secondaire, l'élève doit appliquer les habiletés techniques et intellectuelles acquises et les enrichir. Le guide pédagogique donne une liste plus ou moins exhaustive de ces habiletés et offre de nombreuses suggestions d'activités d'apprentissage dans chacune des unités. Le manuel devrait développer de façon intégrée, variée et la plus attrayante possible,** des habiletés relatives aux techniques de la représentation du milieu, à la mesure et aux diverses étapes de la méthode utilisée en géographie dans la perspective de rendre l'élève capable d'envisager des changements et les problèmes relatifs à l'espace.

PRESCRIPTION 14: Les habiletés techniques et intellectuelles

Par rapport à chacun des modules du programme, le manuel de l'élève devra donner l'occasion de développer progressivement les habiletés techniques et les habiletés intellectuelles relatives à la méthode utilisée en géographie.

---

* Certains appellent "documentaires" les habiletés qui permettent de "lire", de repérer de l'information sur divers documents (imprimés, projetés ou en trois dimensions), compte tenu des techniques de représentation et de publication utilisées par les géographes.

17. Le Programme, pp. 15-16-17; Le Guide pédagogique, pp. 19 et 20.

** Par exemple par l'utilisation de la méthode inductive, par la méthode de l'étude de cas, par la classe-laboratoire.

3.4 Les qualités pédagogiques des illustrations

3.4.1 Le rôle didactique des illustrations

Le rôle didactique des illustrations peut être exploité de diverses façons dans le manuel de géographie. Certaines illustrations peuvent accompagner un texte de l'auteur et servir à capter l'attention de l'élève. D'autres ont pour fonction d'engendrer des activités de connaissance de par les questions qu'elles suscitent au niveau de l'agencement des éléments des paysages géographiques représentés. En effet, la pratique d'une démarche active exige que l'élève utilise des illustrations pour observer, interroger, décrire, classifier, comparer, analyser, expliquer, interpréter, déduire, discuter. Donc, elles doivent surtout contenir une valeur et une fonction didactiques en soi.*

La richesse informative et la force émotive des illustrations devraient être des critères de sélection afin de maximiser le goût de la géographie et la capacité de susciter des apprentissages. On devrait favoriser les illustrations qui permettent surtout d'établir des comparaisons, des relations entre les aspects physiques, humains, économiques et de clarifier des notions complexes en mettant en évidence les éléments essentiels.

Dans chacun des modules, le guide pédagogique offre de nombreuses suggestions d'activités reliées à des cartes, à des schémas, à des tableaux, à des photographies et surtout à des graphiques, dans le but de les comparer, de les analyser, de les construire et de les interpréter.

---

* Il n'est ici question que du contenu pédagogique des illustrations; leur présentation graphique sera traitée dans la PRESCRIPTION 21.

On doit donc retrouver divers types d'illustrations dans un manuel de géographie du Québec et du Canada:

- des cartes;
- des photographies;
- des croquis, des schémas;
- des graphiques;
- des tableaux, des statistiques;
- des caricatures, etc.

Il importe que les illustrations soient:

- bien situées par rapport au contenu;
- identifiées, localisées et datées si possible;
- accompagnées de légendes qui ajoutent de l'information le plus souvent possible;
- utiles et exploitées directement dans le texte ou dans le guide de l'enseignant.

Il s'agit de réduire les longues descriptions écrites, les énumérations monotones et de faciliter la COMPRÉHENSION. Par exemple, un tableau statistique frappe moins l'oeil qu'une série de colonnes dont la hauteur est proportionnelle à la production. Les données chiffrées dans les tableaux, dans les statistiques ou accompagnant les graphiques devraient permettre de faire ressortir des aspects proprement géographiques plutôt que de jouer un rôle strictement numérique.

Des illustrations devraient appuyer chacun des objectifs intermédiaires. Elles peuvent avantageusement servir d'amorce à une

ou des activités d'apprentissage et elles devraient souvent faire l'objet d'étude particulière. Elles devraient être accompagnées d'un questionnement conçu pour faire progresser la réflexion et aider à la COMPRÉHENSION du texte.

3.4.2 Un grand nombre de cartes indispensables

Le programme de géographie du Québec et du Canada exige explicitement le recours aux cartes. La majorité des objectifs intermédiaires du programme étant reliés à l'utilisation d'une carte, l'auteur prendra soin de présenter un nombre de cartes suffisant pour combler cette nécessité. Il serait superflu d'énumérer chacune des cartes puisque la liste des objectifs intermédiaires correspond en grande partie à l'utilisation d'une ou de deux cartes indispensables. Le Guide pédagogique donne beaucoup d'indications à ce sujet.

Le manuel de l'élève devra présenter les cartes indispensables. Si un atlas est intégré dans l'ensemble, certaines cartes pourraient s'y trouver, d'autres seraient répétées en tenant compte des possibilités didactiques propres à l'atlas.

Dans certains cas, étant donné l'importance de la dimension régionale, ce sont des cartes topographiques, routières et autres, ainsi que des plans de villes qui pourront répondre le plus adéquatement aux besoins. Dans ces derniers cas, des exemples d'utilisation devront apparaître dans le manuel de l'élève ou dans l'atlas d'accompagnement.*

---

* Voir aussi les programmes Sciences humaines au primaire et Géographie générale en première secondaire car l'élève a déjà acquis des informations et des habiletés au sujet des cartes du Québec et du Canada.

3.4.3 Expression et communication cartographique*

Dans le but de traduire l'esprit du programme, les cartes thématiques pourraient être sélectionnées de manière à favoriser les interrelations, à suggérer des rapprochements et des comparaisons (v.g. l'utilisation d'une même échelle pour plusieurs cartes thématiques ou régionales). La mention du détenteur des droits réservés serait utile à ceux qui voudront reproduire certaines cartes rares ou particulièrement bien réussies. Bien que des éléments complémentaires puissent être ajoutés, il faudrait éviter de surcharger indûment les cartes. Il serait important d'encadrer les cartes afin de les détacher clairement des autres éléments.

Les cartes doivent utiliser une nomenclature correcte et bien représenter les territoires occupés. A ce sujet, on attire l'attention des auteurs sur les autochtones; il faudra tenir compte des recherches récentes sur la répartition géographique des Amérindiens et des Inuits par exemple.

Les éléments de cartographie doivent être choisis de façon à mettre en valeur leur contenu et à faciliter une fine méthodologie. Voici quelques indications:

- projection: adéquate, meilleure conformité possible aux espaces représentés en fonction du sujet de la carte;
- échelle: variété, cohérence qui favorise la compréhension relationnelle;
- symbolisation: attention à la légende trop élaborée, choix fonctionnel; couleurs: netteté, gradation, convention des teintes hypsométriques, différenciation suffisante;
- toponymie: justesse des toponymes;

---

* Cette section s'est inspirée de l'analyse de plusieurs articles de la revue Didactique géographie produite par la Société des professeurs de Géographie du Québec (S.P.G.Q.).

- orientation: points de repères par rapport à un élément de base;
- localisation: quadrillés de coordonnées géographiques qui facilitent la localisation et favorisent la perception visuelle; tout au moins les degrés;
- typographie: variété signifiante des caractères.

PRESCRIPTION 15: Les qualités pédagogiques des illustrations

Le manuel de l'élève devra contenir divers types d'illustrations, tels des cartes, des photographies, des graphiques, des schémas, etc.. Nombreuses et en rapport avec les objectifs du programme, les cartes devront présenter des éléments clairement identifiés. Bien que des éléments complémentaires puissent être ajoutés, il faudra éviter de surcharger indûment les cartes.

La majorité des légendes accompagnant les photos devront ajouter de l'information au texte principal. Les divers types d'illustrations seront répartis dans chacune des unités du programme dans le but d'améliorer la compréhension. Ils devront souvent faire l'objet d'étude spécifique et engendrer une ou des activités d'apprentissage.

PRESCRIPTION 16: Les cartes muettes

Pour les unités qui supposent du travail cartographique, l'élève devra disposer des cartes muettes nécessaires.

3.5 Les résumés

Dans la description des divers éléments constitutifs de l'enseignement du programme, les résumés ont, par tradition, une place jugée utile. Il importe de faire ressortir ici les sortes de résumés et les caractéristiques qu'ils doivent posséder pour jouer un rôle dynamique.

Nous commençons par une mise en garde contre des résumés statiques qui ne soient que des énumérations, que des listes à mémoriser, qui encouragent à la facilité et à l'automatisme. Si les résumés donnent "tout", comment alors inviter les élèves à chercher et à objectiver?

L'observation des manuels en usage présentement démontre qu'il existe plusieurs sortes de résumés: des énumérations, des listes, des textes suivis, des notes, des définitions, des tableaux synoptiques, des schémas. Des problèmes didactiques se posent lorsqu'un auteur utilise le même type de résumé tout au long du manuel, surtout si ces résumés sont longs et monotones.

Les résumés devront inviter les élèves à plusieurs formes d'activités intellectuelles: à se rappeler, à associer, à comparer, à juger, à objectiver. Progressivement, les manières de présenter les résumés devront favoriser la participation des élèves qui pourront compléter les résumés, en construire par le biais des activités de synthèse et s'en servir comme piste de discussion.

PRESCRIPTION 17: Les fonctions des résumés

Si le manuel de l'élève présente des résumés, ils devront être conçus dans une perspective dynamique: ils devront être variés, provoquer diverses formes d'activités intellectuelles et inciter graduellement l'élève à être de plus en plus autonome.

3.6 Les activités de synthèse

Il importe d'insister sur la nécessité des activités de synthèse qui doivent se répartir à tous les niveaux du processus d'apprentissage, particulièrement à la fin de chaque objectif intermédiaire, de chaque objectif terminal, de chaque module ou après un ensemble de modules.

Ces activités de synthèse ne devraient pas être présentées de façon indépendante mais plutôt être présentées en relation avec les notions étudiées et s'intégrer facilement les unes aux autres parfois même dans une perspective systémique. L'auteur devrait les sélectionner avec soin afin qu'elles suscitent la réflexion et soient significatives:

- en présentant des rapprochements;
- en nécessitant la COMPRÉHENSION des notions;
- en amenant l'élève à construire ses propres synthèses, à produire des schémas cartographiques, des itinéraires, à déduire les hypothèses, à commenter des phénomènes géographiques;
- en favorisant l'expression écrite et orale;
- en initiant l'élève à dégager un modèle explicatif ou à utiliser une grille d'analyse;
- en permettant à l'élève de décoder le présent.

PRESCRIPTION 18: Les activités de synthèse

On répartira dans le manuel de l'élève des activités de synthèse qui faciliteront la poursuite des objectifs intermédiaires et terminaux. Elles devront permettre la réutilisation des connaissances et des habiletés acquises, favoriser l'expression de la pensée personnelle, amener progressivement l'élève à commenter des phénomènes géographiques et des problèmes actuels.

3.7 Les activités d'évaluation formative

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage et c'est pourquoi on devrait retrouver dans le manuel de l'élève quelques activités qui lui permettent de vérifier ce qu'il maîtrise, ce qui lui cause des difficultés. L'évaluation formative s'effectuera dans une perspective de diagnostic.* On devrait considérer la relativité des connaissances dans le but de faire prendre conscience à l'élève que les difficultés ne signifient pas toujours des erreurs et qu'il est nécessaire de tenir compte de la situation de la recherche géographique.

L'évaluation de l'unité peut se faire à l'aide d'un questionnaire ou d'une activité. Tout au long du processus d'apprentissage, on devrait retrouver des moyens de faire l'évaluation formative qui consistera à évaluer:

- la connaissance de faits en rapport avec les objectifs;
- le développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- le développement d'attitudes intellectuelles et sociales.

L'auteur aura avantage à consulter le programme Géographie du Québec et du Canada, le guide pédagogique et s'inspirer des politiques générales d'évaluation pédagogique.(18)

4. LES ASPECTS PHYSIQUES DU MANUEL DE L'ÉLÈVE

4.1 La forme et le format

Le manuel de l'élève pourra prendre diverses formes:

---

* Le terme "diagnostic" est utilisé ici dans un sens général.

18. Le Programme, p. 63; Le Guide pédagogique, pp. 317 à 328; MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du primaire et du secondaire, Québec, février 1981, #16-7500.

- un seul volume;
- un ensemble de fascicules;
- une série de dossiers;
- une autre forme qui soit compatible avec les orientations du programme et les autres prescriptions de ce devis.

Il faudrait que le manuel de l'élève ait un format qui en facilite la manipulation et le transport.

4.2 Le caractère attrayant, la résistance et la durabilité du manuel

Le manuel de géographie du Québec et du Canada devra avoir une couverture agréable, propre à attirer l'attention d'un élève de 13 à 15 ans et à lui donner le goût d'en examiner le contenu.

Le manuel devra être résistant afin qu'il puisse être réutilisé pendant plusieurs années. Dans le cas du volume, la reliure caisse est recommandée.

La mise en page devra être organisée de façon telle que l'élève ne soit ni invité, ni incité à y griffonner ou à y écrire quoi que soit.

PRESCRIPTION 19: La résistance et la durabilité

Le manuel de l'élève devra être de qualité suffisante pour assurer sa résistance; le manuel devra indiquer clairement à l'élève qu'il doit réaliser toute activité sur une feuille ou dans un cahier indépendant du manuel.

4.3 La répartition du contenu

Il serait intéressant que le manuel présente une certaine variété dans l'agencement du contenu (textes, illustrations, activités, etc.) et que la présentation graphique supporte l'approche pédagogique. On peut imaginer que la répartition se fasse selon une progression allant du plus simple au plus complexe et du plus concret au plus abstrait.

Cependant, il reviendra aux auteurs d'évaluer la place à accorder aux informations de base, aux illustrations et aux activités d'apprentissage en autant que le contenu permette la poursuite des objectifs intermédiaires et terminaux du programme.

5. LA LISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE

On sait que l'auteur qui s'adresse à des élèves en situation d'apprentissage se préoccupe de l'efficacité de son message écrit. Dans le but de favoriser la compréhension, il est important de tenir compte des facteurs susceptibles de faciliter la lecture des textes. Ces facteurs sont, en général, regroupés sous trois concepts: la lisibilité linguistique, la lisibilité rédactionnelle et la lisibilité graphique.

5.1 La lisibilité linguistique

Afin que l'élève puisse donner du sens aux textes, l'auteur doit surveiller le choix des mots, la longueur et la structure des phrases. Dans un manuel de géographie, il importe de tenir compte plus particulièrement des aspects suivants:*

- le vocabulaire général et spécialisé;
- la longueur et la structure des phrases;

---

* Voir l'Annexe H: "La lisibilité linguistique".

- le caractère abstrait du texte et la densité des idées;
- les consignes.

Les consignes

On ne saurait trop insister sur la lisibilité des instructions données aux élèves:

- la cohérence terminologique à respecter;
- les mots rares à éviter;
- chaque action à faire doit être séparée graphiquement.

Il importe d'assurer l'univocité de l'interprétation des consignes et d'aider l'élève à réaliser adéquatement les activités proposées qui doivent correspondre à des buts précis.

PRESCRIPTION 20: Les consignes

Dans le manuel de l'élève, les consignes devront correspondre à des buts précis et être formulées dans un vocabulaire juste et concis.

Quel que soit le type de consigne, il est important de s'assurer que l'élève franchisse aisément l'aspect linguistique pour se concentrer sur l'objectif à atteindre.

5.2 La présentation graphique

5.2.1 La lisibilité rédactionnelle et la mise en page

Les informations contenues dans le manuel n'auront pas toutes la même importance et ne présenteront pas toutes le même coefficient de difficulté au niveau de la compréhension.

Afin de faciliter la lecture et l'utilisation du manuel, on devrait faire en sorte de bien distinguer, de bien démarquer, les uns par rapport aux autres, les différents ensembles rédactionnels du manuel: le texte de base, les activités d'apprentissage, les mises en situation, les documents écrits, les questions, les consignes, les résumés, etc.. On devrait également insister sur certains concepts, faire ressortir certaines parties par rapport à l'ensemble du contenu. On devrait utiliser des couleurs afin de souligner ou démarquer certains ensembles rédactionnels les uns par rapport aux autres et par rapport aux illustrations et au fond de page.

Afin de bien mettre en évidence chacun de ces ensembles rédactionnels et de conférer au manuel un impact visuel agréable et stimulant, on devrait accorder beaucoup de soin à la présentation graphique.

5.2.2 Les procédés typographiques

On devrait recourir à des procédés typographiques variés dans le but de contraster les différents ensembles rédactionnels et de faciliter la compréhension des contenus.

5.2.3 Les illustrations

Les illustrations bien choisies, claires et précises présentent une richesse informative remarquable. Les photographies en cou-

leur ont une grande force affective; des dessins humoristiques, des caricatures et des bandes dessinées, choisis avec goût et discernement, pourraient constituer des éléments très riches de réflexion et d'expression.

Il importe que les illustrations soient disposées de façon cohérente par rapport au texte.

PRESCRIPTION 21: La présentation graphique

LES PROCÉDÉS TYPOGRAPHIQUES

Les procédés typographiques devront tenir compte de l'importance relative des notions à enseigner et favoriser la lisibilité.

LA PRÉSENTATION GRAPHIQUE

L'impact visuel de la mise en page devra correspondre à l'importance pédagogique des textes et des illustrations; les éléments devront être présentés de façon cohérente; la mise en page devra être soignée et faciliter la lisibilité.

LES QUALITÉS DES ILLUSTRATIONS

Les illustrations devront être suffisamment grandes et de qualité (netteté, clarté de l'image et précision).

6. LES OUTILS DE CONSULTATION

Certaines parties d'un manuel servent à mieux comprendre l'agencement du contenu et à retracer l'information contenue dans le manuel ou encore à indiquer diverses sources d'information.

6.1 La table des matières, l'index et le glossaire-index

Il sera pertinent de retrouver une table des matières analytique et une table des cartes. L'index alphabétique sera utile; il faudrait y retrouver les termes et les concepts qui sont utilisés dans la description des objectifs du programme. Un index thématique pourrait servir de point d'appui à diverses activités, par exemple pour l'élaboration de travaux de recherche.

Les glossaires et l'index auront intérêt à être en liaison étroite, surtout si les définitions sont intégrées dans l'unité ou placées avec (au début ou à la fin) chaque objectif terminal ou chaque module. Cet index renverrait de façon claire à la meilleure définition du mot et devrait indiquer ses différentes apparitions dans le texte.

Si les définitions sont regroupées dans un seul glossaire, il y aurait avantage à inclure un glossaire-index qui devrait au moins indiquer la première occurrence dans le manuel. Il serait important d'utiliser des mots accessibles et cohérents afin de permettre aux élèves d'établir des liens entre les notions expliquées et celles proposées dans le texte.

6.2 La bibliographie

La bibliographie du manuel de l'élève devrait être justificative et complémentaire. Dans chacun des modules, on pourrait inciter les élèves à des lectures sélectives qui explicitent les textes de l auteur ou qui apporteraient même certaines preuves à la version des faits présentée. Une bibliographie est aussi nécessaire pour suggérer d'autres pistes d'interprétation, pour permettre de situer le manuel de l'élève par rapport à des productions géographiques pertinentes et pour favoriser l'enrichissement. Elle sera courte et indiquera à l'élève comment trouver dans les bibliothèques d'autres titres pertinents. La bibliographie pour-

rait favoriser un décloisonnement en suggérant des lectures attrayantes, des romans à saveur géographique par exemple.

PRESCRIPTION 22: Les outils de consultation

LA TABLE DES MATIÈRES

Le manuel de l'élève devra contenir une table des matières suffisamment détaillée qui offrira à l'élève une vue d'ensemble du contenu et lui permettra de se repérer facilement.

L'INDEX

Un index devra être placé dans le manuel de l'élève. Il devra permettre de repérer des éléments importants et certaines définitions si elles sont données dans le texte ou présentées selon des agencements multiples.

LA BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie significative devra être placée dans le manuel de l'élève.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

TROISIÈME PARTIE

LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT

1. LES CARACTÉRISTIQUES PÉDAGOGIQUES DU GUIDE DE L'ENSEIGNANT

1.1 Le respect de l'esprit du programme

La présentation même du guide de l'enseignant revêt une très grande importance. Ne perdons pas de vue que cet outil sera utilisé quotidiennement par l'enseignant et qu'il influencera son enseignement. Le programme énonce des principes qui devront trouver leur application dans ce guide. Il est important d'être conscient que la disposition même du contenu aura une influence qui pourrait aller jusqu'à trahir l'esprit du programme. C'est ainsi qu'un guide de l'enseignant qui ne mettrait l'accent que sur les informations pourrait inciter les enseignants à négliger la formation géographique.

1.2 L'approche pédagogique privilégiée

L'analyse du programme Géographie du Québec et du Canada permet de dégager que les concepteurs ont voulu proposer une vue d'ensemble de l'espace organisé québécois et canadien en appliquant une démarche rationnelle à l'organisation des contenus. Ils ont considéré l'enseignement comme un processus orienté vers la réalisation d'activités d'enseignement et d'apprentissage, d'où la nécessité de préciser les objectifs visés tout en respectant une perspective de formation individuelle et sociale. On peut indiquer que ce courant de pensée est situé au confluent des influences traditionnelles et de la pédagogie nouvelle.(19)

Les auteurs peuvent choisir l'approche pédagogique qu'ils jugent la plus appropriée pour répondre à l'esprit du programme. Il serait important qu'ils expliquent leur choix car l'exercice d'une pratique pédagogi-

---

19. ALLARD, G., "L'enseignement systématique", Connaissance des principaux modèles théoriques d'éducation, Conseil supérieur de l'éducation, ministère de l'Education, août 1974, pp. 37-38.

que est en relation nécessaire avec le développement des attitudes intellectuelles et sociales et avec le type de société désiré.(20)

PRESCRIPTION 23: L'approche pédagogique privilégiée

Le guide de l'enseignant contiendra une explication concrète et détaillée de l'approche ou des approches pédagogiques privilégiées par l'auteur et fera ressortir la justification et les conséquences d'un tel choix.

1.3 Les informations géographiques et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage

Les propositions devraient être faites de manière à respecter la liberté académique et à laisser place à l'imagination de l'enseignant. Il ne s'agit pas de le diriger pas à pas dans chacune des unités du programme et de se substituer à la formation de l'enseignant.(21) Les éléments suggérés ci-après seraient présentés à des moments jugés pertinents par l'auteur en tenant compte des aspects novateurs du programme et des exigences des PRESCRIPTIONS 7 et 24. Le guide de l'enseignant ne doit pas être conçu comme un carcan mais dans une perspective de référence, de guide et de soutien pour l'enseignant.

Les auteurs auraient intérêt à présenter dans le livre du maître un tableau-synthèse des objectifs abordés et des moyens retenus pour permettre la réalisation de chacun. Les objectifs et les contenus pourraient être englobés dans ce tableau qui faciliterait la tâche des enseignants et réduirait de beaucoup celle des évaluateurs.

---

20. BERTRAND, Yves et Paul VALOIS, Les options en éducation, Québec, Service de la recherche, secteur de la planification, ministère de l'Éducation, 1980; Conseil supérieur de l'éducation, L'Activité pédagogique, op. cit., p. 97.
21. PHAM-DANG, Hoa, L'impact des devis auprès des éditeurs et des auteurs de manuels scolaires: une évaluation, code AE-830102, janvier 1983.

En regard de sa fonction de soutien pédagogique,* le guide de l'enseignant devrait:

1) Proposer des éléments pour rendre possible une PLANIFICATION du processus d'enseignement et d'apprentissage:

   - en indiquant quels buts seront poursuivis et quelle séquence sera préconisée;

   - en définissant clairement la préparation immédiate qui est nécessaire pour l'utilisation du manuel de l'élève;

   - en donnant des informations sur les éléments de contenu ou en complétant celles données dans le manuel de l'élève.

2) Proposer DES MISES EN SITUATION stimulantes, diversifiées, faciles à réaliser, qui suscitent l'intérêt des élèves vis-à-vis les réalités de son milieu et d'autres milieux québécois et canadiens; indiquer le but poursuivi soit par rapport au texte, à la démarche géographique ou à la formation individuelle et sociale.

3) Contenir DE NOMBREUSES SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE et donner des indications quant à leur exploitation pédagogique:(22)

   - en précisant quelles habiletés intellectuelles et techniques l'activité développera, comment elle le fera;

   - en suggérant des attitudes intellectuelles et sociales rattachées à l'activité de l'objectif;

   - en suggérant des activités qui respectent les rythmes d'apprentissage;

   - en explicitant les objectifs facultatifs s'il y a lieu;

   - en proposant différents modes de participation des élèves;

   - en rappelant l'importance de faire élaborer progressivement des dossiers d'actualité, de tenir compte de l'éducation à la technologie** et d'interpréter les documents avec une approche prospective;

---

* En regard de sa fonction d'enrichissement, voir l'Annexe I: "Les innovations pédagogiques dans le guide de l'enseignant".

22. Deux ouvrages fourniraient de nombreuses suggestions d'activités d'apprentissage applicables à la géographie: GIGNAC, J., HÉBERT, Jules et Pierre MATTEAU, Guide d'utilisation des activités d'apprentissage, A.I.E.S., avril 1980, 80 pages; en collaboration, Inventaire des activités d'apprentissage, A.I.E.S., Montréal, octobre 1976, 301 pages (suggestions de 122 activités d'apprentissage).

** Voir à ce sujet l'Annexe K: "L'éducation technologique".

- en fournissant des fonds de cartes, des graphiques et des activités de base qui pourront être reproduits sans problème rattaché aux droits de reproduction;*

- en suggérant des moyens d'observation directe: classes-promenades, visites éducatives, entrevue, sondage, classe-laboratoire;

- en indiquant l'apport de certaines activités au développement des habiletés documentaires (maîtrise des clés d'accès à l'information) et à la pratique d'une méthode de recherche;**

- en suggérant des activités en vue d'un réinvestissement des connaissances et des habiletés et un choix d'activités de synthèse qui précisent les liens avec l'amorce de l'unité et les objectifs visés;

- en contenant des synthèses ou des tableaux schématisant certains aspects qu'il peut être utile de saisir globalement, qui sont préalables à des objectifs du programme si l'on veut comprendre certains phénomènes et qui permettent d'étoffer le contenu et de l'enrichir;

- en suggérant des éléments de réponses et des pistes d'interprétation aux questions et aux problèmes posés;

- en suggérant des moyens d'évaluation formative.

PRESCRIPTION 24: Le contenu géographique et l'encadrement des activités d'enseignement et d'apprentissage

Le guide de l'enseignant devra favoriser l'atteinte des objectifs du programme:

---

* Ces éléments reproductibles peuvent aussi être présentés dans un cahier périssable. Des acétates ou des transparents à superposer pourraient être très utiles.

** Voir à ce sujet l'Annexe J: "Les habiletés documentaires".

- en donnant des informations sur les éléments de contenu et sur les façons de faire comprendre à l'élève les objectifs intermédiaires et terminaux qui n'auront pas été assez élaborés dans le manuel de l'élève;

- en précisant quelles habiletés intellectuelles et techniques et quelles attitudes, l'activité ou un ensemble d'activités pourra développer;

- en contenant des indications nécessaires à l'élaboration et à l'application des activités d'enseignement et d'apprentissage proposées dans le manuel de l'élève;

- en donnant les indications nécessaires à l'utilisation d'un atlas, particulièrement si un atlas de base est intégré.

1.4 L'évaluation formative

1.4.1 Les buts de l'évaluation formative

L'évaluation formative fait partir intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage car elle permet de juger du degré d'atteinte des objectifs poursuivis ainsi que de l'efficacité des moyens pédagogiques utilisés.

Elle vise non seulement à renseigner l'enseignant sur la performance de son groupe mais aussi à mettre en évidence les niveaux d'apprentissage d'un élève en regard des objectifs poursuivis. Il s'agit d'identifier, à un moment précis, les points forts et les points faibles de tous et de chacun des élèves en vue de faire ressortir la nature des difficultés rencontrées et de choisir des stratégies pédagogiques appropriées. Cette évaluation amène donc l'enseignant à s'interroger sur l'efficacité de ses interventions et à prendre les décisions qui s'imposent pour mieux répondre aux besoins de ses élèves.

L'évaluation formative favorise en plus les échanges entre l'enseignant et ses élèves dans leur apprentissage. Ces échanges informent les élèves de leur situation et leur permettent de mieux comprendre la nature de leurs difficultés. Ces informations peuvent aussi être utilisées pour aider à coordonner les interventions des parents et des intervenants avec celles de l'enseignant dans leurs tâches communes d'éducateurs.

1.4.2 Des suggestions d'évaluation formative

Dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages, le guide de l'enseignant devrait faire ressortir la nécessité d'une évaluation formative ponctuelle.(23)

Une évaluation qui permette de vérifier la poursuite et l'atteinte des objectifs du programme suppose que l'on se préoccupe non seulement de l'acquisition de contenus notionnels mais que l'on tienne compte:

- de la connaissance de faits en rapport avec les objectifs intermédiaires et les objectifs terminaux;
- du développement des habiletés intellectuelles et techniques;
- du développement des attitudes intellectuelles et sociales.

Le guide de l'enseignant pourrait préciser les moments opportuns d'évaluation en les intégrant aux processus d'enseignement et d'apprentissage. L'évaluation formative devrait porter sur l'atteinte de chaque objectif intermédiaire. A la fin de chaque module, l'on pourrait présenter différents moyens qui aideront l'enseignant à vérifier la qualité des différents types d'apprentissage réalisés par chaque élève et à agir en conséquence pour améliorer leur com-

---

23. Le Programme, p. 63; Le Guide pédagogique, pp. 317 à 327.

préhension. On laisserait le soin à l'enseignant d'utiliser ou d'adapter le moyen suggéré et de choisir les critères de performance qui conviennent le mieux à son enseignement et à son groupe.*

Pour traiter de l'évaluation dans le matériel didactique de base, les auteurs devraient consulter les documents pertinents sur l'évaluation pédagogique du ministère de l'Éducation.(24)

PRESCRIPTION 25: L'évalution formative

Dans le guide de l'enseignant, on devra retrouver des informations ou des suggestions d'évaluation (moyens concrets) reliées à l'approche pédagogique préconisée par l'auteur, en les intégrant aux processus d'enseignement et d'apprentissage.

2. LES ASPECTS PHYSIQUES ET LES OUTILS DE CONSULTATION

2.1 Les aspects physiques

Le guide de l'enseignant peut prendre diverses formes:

- un seul volume;
- un ensemble de feuilles mobiles;
- un ensemble de fascicules;
- une série de dossiers.

---

* Le Guide pédagogique, p. 326, suggère un outil d'évaluation formative. D'une part, des recherches à ce sujet sont en cours au Service du développement de la Direction de l'évaluation pédagogique. D'autre part, il est à espérer qu'une banque de matériel didactique informatisé portant sur l'évaluation formative soit développée incessamment.

24. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du primaire et du secondaire, février 1981, #16-7500.

Le guide de l'enseignant devrait être présenté comme un ensemble de feuilles mobiles (environ 12 x 29 cm, trois trous). Cette forme est privilégiée pour les nombreuses qualités pédagogiques et économiques qu'elle comporte.

Cette forme:

- facilite les transformations;
- permet l'intégration du matériel déjà acquis;
- encourage le renouvellement, la créativité;
- permet l'enrichissement;
- facilite la manipulation: on peut utiliser un module à la fois et faire des regroupements;
- permet l'intégration des fonds de cartes obligatoires et de certaines activités de base reproductibles;
- ne nécessite pas de reliure spéciale (l'utilisateur choisira une reliure de son choix).

PRESCRIPTION 26: Les activités reproductibles

Si le guide de l'enseignant comporte une section de fonds de cartes obligatoires et certaines activités de base, ces éléments seront conçus pour être imprimés par l'enseignant selon ses besoins et l'autorisation de les reproduire devra être explicite.

2.2 Les outils de consultation

Certaines parties sont utiles en tant qu'outils fonctionnels servant à mieux comprendre l'agencement du contenu et à retracer rapidement l'information contenue dans le texte. Il sera pertinent de retrouver une table des matières et un index.

Pour chacun des modules, le guide de l'enseignant devrait proposer une bibliographie sélective sur les contenus du programme et sur l'approche pédagogique préconisée par l'auteur. Cette bibliographie sommaire de livres et d'articles de revues facilement disponibles devrait comporter une analyse succincte ou des commentaires sur les différents titres proposés. Cependant, comme elle peut être vite désuète, on rappellera à l'enseignant comment se tenir à jour au moyen de revues bibliographiques telles que Choix que publie la Centrale des bibliothèques, au moyen également d'une entente avec la bibliothécaire de l'école qui peut lui signaler les nouvelles parutions.

PRESCRIPTION 27: La bibliographie

Le guide de l'enseignant devra contenir une bibliographie sélective sur les contenus du programme et sur l'approche ou les approches préconisées par l'auteur.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

QUATRIÈME PARTIE

LE MATÉRIEL DE CLASSE

1. LA NÉCESSITÉ D'UN MATÉRIEL DE CLASSE DE BASE

La pratique d'une démarche qui soit réflexive, synthétique et active requiert des moyens qui soient diversifiés et de qualité. Du matériel pédagogique autre que le manuel de l'élève est indispensable si l'on veut:

- faire appel aux ressources locales et régionales;
- faire comprendre des situations plus complexes;
- présenter des thèmes d'enrichissement;
- faire travailler en petits groupes ou collectivement;
- respecter les rythmes d'apprentissage;
- tenir compte des différents milieux;
- favoriser l'évaluation formative.

Si nous nous référons à la définition même du matériel didactique de base, définition que nous retrouvons dans ce devis à la page 3, nous constatons qu'il peut exister un matériel de classe d'usage collectif considéré comme du matériel didactique de base.

En géographie du Québec et du Canada, les enseignants et les élèves devront pouvoir disposer du matériel de classe suivant:*

- de la documentation visuelle et imprimée:
  - des atlas,
  - un globe terrestre,
  - des cartes géographiques murales,
  - des cartes topographiques et thématiques variées; certains documents visuels,
  - des instruments de mesure et d'observation,

---

* Voir la PRESCRIPTION 6. En faisant la nomenclature de ce matériel, il n'est pas dans notre intention d'obliger l'éditeur d'un manuel de l'élève à le produire.

. des ensembles d'illustrations et de documents écrits locaux et régionaux;*
. des documents-synthèse audio-visuels;*

- de l'équipement audio-visuel.*

2. LA DOCUMENTATION VISUELLE, IMPRIMÉE ET AUDIO-VISUELLE NÉCESSAIRE

Le manuel de l'élève peut fournir un certain nombre de moyens pour visualiser et comprendre l'espace géographique mais il demeure indispensable que l'enseignant ait à sa disposition des moyens qu'il pourra utiliser avec tout le groupe. Le matériel de classe est présenté dans ce devis pour donner des indications par rapport à ce que devrait être le contexte d'apprentissage afin que les auteurs puissent en tenir compte dans les activités qui seront proposées. Les prescriptions sur le matériel de classe ont pour but de faire connaître les exigences à son sujet, s'il est produit.

2.1 Les atlas

Ce sujet a été traité dans la première partie du devis à cause des liens possibles avec le manuel de l'élève.** Chaque local de géographie devrait disposer d'au moins un atlas par élève.

2.2 Le globe terrestre

Puisque le globe terrestre est la meilleure façon de représenter notre planète, il est nécessaire que l'élève puisse l'utiliser en classe.

2.3 Des cartes géographiques murales

Voici quelques cartes murales dont la présence est nécessaire:

- planisphères: physique et politique (récent);

---

* Il n'est pas toujours possible que ce matériel de base soit dans chaque classe; les bibliothèques pourront l'acquérir et le mettre à la disposition des classes.
** Voir la section 2.4 dans la première partie de ce devis.

- cartes physiques et politiques:

  . Amérique
  . Amérique du Nord
  . Canada
  . Québec

- cartes muettes;

- cartes thématiques: dans chacun des modules pour plusieurs terminaux.

PRESCRIPTION 28: Les qualités des cartes murales

Les cartes murales devront favoriser la compréhension des éléments géographiques. Elles devront être suffisamment grandes, faciles à suspendre, à transporter et de bonne qualité pour assurer la résistance et la durabilité.

Si elles n'ont pas été fabriquées pour correspondre explicitement au nouveau programme de Géographie du Québec et du Canada, elles devraient être accompagnées d'un document qui proposerait des activités compatibles avec les objectifs du programme concerné et qui favoriserait la recherche et le développement de l'esprit de synthèse.*

2.4 Des documents visuels et des instruments**

- des cartes topographiques de la région à des échelles différentes;

- des cartes routières et autres du Québec, du Canada, de la région, de Montréal, de quelques grandes villes;

- des plans de villes, de régions métropolitaines; des photos aériennes;

---

* Des acétates ou transparents superposés pourraient jouer un rôle complémentaire.

** Il n'appartient probablement pas aux éditeurs de les rendre disponibles.

- des annuaires;
- des instruments de mesure et d'observation géographiques.

2.5 Des ensembles d'illustrations et de documents écrits locaux et régionaux

Étant données les perspectives pédagogiques du programme, particulièrement celle qui indique que l'on favorisera l'acquisition d'habiletés utiles à l'élève, il importe qu'il ait accès à un nombre suffisant de documents, qu'il puisse exercer son choix, le justifier afin qu'il puisse pratiquer la méthode utilisée en géographie.

Bien sûr, la bibliothèque de l'école jouera un rôle clé dans le développement des habiletés de recherche mais il importe qu'une documentation de base soit accessible fréquemment et puisse s'intégrer facilement dans le processus d'apprentissage. C'est aux enseignants de choisir ces outils indispensables à leur enseignement selon l'approche retenue et ces informations sont données pour que les producteurs soient au courant du matériel de classe jugé indispensable.*

Ces ensembles pourraient être présentés sous forme de dossiers qui offrent l'avantage de pouvoir être améliorés, d'intégrer les nouvelles recherches non disponibles au moment de la rédaction du manuel de base,** de favoriser le développement de nouvelles tendances dans le monde de l'éducation, par exemple le virage technologique*** et la formation professionnelle des jeunes, de proposer des centres d'intérêt convenant mieux à différentes communautés culturelles, et de combler certains besoins qu'un manuel de base ne peut que difficilement satisfaire tels des dossiers sur la géographie locale et régionale.

---

* Ces remarques n'ont pas pour effet d'obliger les éditeurs de manuels de l'élève à produire des ensembles de documents.

** Les ensembles pourraient couvrir les objectifs facultatifs, les unités plus complexes et certains thèmes permettant une intégration des objectifs d'apprentissage de différentes matières.

*** Voir à ce sujet l'Annexe K: "L'éducation technologique*.

Un guide d'utilisation devra relier ces documents aux objectifs du programme. Il est à mentionner que la recherche serait indispensable dans ce domaine afin que des géographes et des pédagogues collaborent pour constituer une banque de documents géographiques adaptés aux élèves de troisième secondaire.

PRESCRIPTION 29: Les ensembles de documents

Les ensembles de documents devront contenir une majorité de documents reliés aux objectifs du programme. On devra accorder une attention particulière à l'élaboration de dossiers concernant les réalisations technologiques et la géographie locale et régionale.

2.6 Les documents-synthèse audio-visuels

Étant donné la nouveauté des perspectives pédagogiques du programme, particulièrement celles qui exigent

- d'illustrer les caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie;
- de faire cheminer les élèves d'un niveau de synthèse à l'autre en faisant ressortir les liens qui existent entre les notions, en rapport avec les objectifs intermédiaires et avec l'objectif terminal;

nous croyons à la nécessité d'un document-synthèse audio-visuel par module.

Quelle que soit l'excellence du manuel de l'élève, il demeure qu'il est difficile de faire passer certains aspects géographiques dans le contexte d'un livre. Les qualités propres aux documents audio-visuels* permettent aux élèves de pénétrer au coeur des réalités géographiques. C'est

---

* Diaporama, vidéo-cassette, film animé.

pourquoi nous croyons qu'un document-synthèse devrait permettre aux élèves:

- de mieux saisir une vue d'ensemble de certains espaces organisés et les interdépendances des milieux physiques et humains;
- de comprendre des notions plus abstraites en favorisant une réflexion fondamentale sur les concepts;
- de prendre conscience que l'environnement est une composante qu'il faut considérer davantage dans le présent et dans l'avenir;
- d'être touchés sur le plan émotif (possibilité de varier les rythmes et le montage des plans, d'incarner les personnages et leurs relations avec les ressources, par exemple);
- de visualiser les étapes de la méthode utilisée en géographie.

Le document-synthèse devrait être conçu pour maximiser le contenu géographique de chaque module:

- en présentant des éléments géographiques authentiques;
- en indiquant certaines sources;
- en posant occasionnellement des hypothèses, des questions ou des problèmes;
- en incitant à la recherche des facteurs explicatifs et des conséquences;
- en présentant des divergences d'interprétation.

PRESCRIPTION 30: Les caractéristiques pédagogiques du document-synthèse audio-visuel

Le document-synthèse audio-visuel devra illustrer des caractères essentiels de l'apprentissage de la géographie: la démarche géographique, active et synthétique. Il devra être lié aux objectifs terminaux et faciliter la synthèse. Un texte d'accompagnement devra faciliter son exploitation et la pratique de la démarche active.

2.7 L'équipement audio-visuel

Le matériel didactique de classe énuméré jusqu'ici constitue vraiment "un minimum" de matériel de base convenant à toutes les approches pédagogiques. Certaines approches plus inductives feront appel à un autre type de matériel où la manipulation, l'expérimentation, l'environnement prennent une place nécessaire. Dans l'évaluation du matériel de classe de base, il faut relier les moyens adéquats à l'approche privilégiée.

2.7.1 Les moyens audio-visuels

C'est dans le but de tenir compte de la diversité des approches pédagogiques que nous croyons utile de compléter la liste de matériel de classe en indiquant:

- les moyens les plus fréquemment utilisés:[25]
  - . rétroprojecteur (acétates),
  - . projecteur à diapositives,
  - . projecteur pour films 16 mm,
  - . projecteur de films fixes;
- les moyens utilisés occasionnellement: tourne-disque, magnétophone, enregistreuse, magnétoscope, épiscope;

25. CHOQUETTE, Roch, op. cit., pp. 42 à 56. Voir l'Annexe L de ce devis: "L'utilisation du matériel audio-visuel".

- les moyens à inventer: des didacticiels; la télématique se situe d'une certaine manière dans le prolongement de l'utilisation de l'audio-visuel.

2.7.2 L'enseignement multi-média

L'audio-visuel peut simplement servir de support technique à l'enseignement. Mais l'intégration de l'audio-visuel et de l'écrit dans un véritable enseignement multi-média pourra amplifier la vitalité pédagogique de ces moyens.(26) Cette approche, bien sûr, exige la présence de l'équipement mentionné ci-dessus. Il faut aussi le considérer en fonction des élèves: seront-ils des récepteurs seulement ou auront-ils à utiliser les médias pour s'exprimer et pour produire eux-mêmes?(27)

2.7.3 La classe-laboratoire

L'utilisation de l'observation directe sur le terrain se révèle une méthode qui rejoint les principes géographiques et le développement des habiletés. Pour suppléer aux sorties éducatives, nous pouvons suggérer des conditions s'en rapprochant le plus possible: l'organisation de classes-laboratoires permet de créer une atmosphère propice aux observations indirectes les plus favorables à l'apprentissage. Appareils audio-visuels, outils didactiques variés, documentation visuelle, imprimée, informatisée peuvent alors être regroupés dans un lieu stimulant qui permet d'amplifier la rentabilité pédagogique des divers moyens d'enseignement et d'apprentissage.

Une liste du matériel de laboratoire utilisé dans l'enseignement de l'ancien programme de géographie a été annexée dans le but

---

26. Conseil supérieur de l'éducation, L'Activité pédagogique, rapport annuel 1981-1982, pp. 126-127.
27. Le Guide pédagogique, voir la rubrique "Bibliographie du module". Le matériel didactique et les références se regroupent sous les titres "Documentation imprimée" et "Documentation audio-visuelle".

d'indiquer certains besoins.* La fréquence d'utilisation de ce matériel didactique varie évidemment selon les approches pédagogiques privilégiées, selon les ressources financières et selon les groupes d'élèves.

3. LA DOCUMENTATION VISUELLE, AUDIO-VISUELLE, INFORMATISÉE ET IMPRIMÉE COMPLÉMENTAIRE

Étant donné

- la complexité de certains éléments du programme,
- la nécessité de varier les moyens d'enseignement si l'on veut intéresser les élèves,
- et le projet souhaitable d'organiser des classes-laboratoires,

nous croyons opportun de traiter de la documentation complémentaire afin que les auteurs et les éditeurs soient au courant du matériel de classe jugé très utile.

3.1 Les reconstitutions géographiques

Certains aspects géographiques étant difficiles à saisir sur de petits documents, il serait utile que l'élève puisse observer des documents de plus grandes dimensions. Les reconstitutions géographiques (maquettes, grandes photos, grands dessins, jeux, bandes sonores, documents audio-visuels tels que diapositives, films fixes, films animés, vidéo-cassettes) sont utiles afin de concrétiser les données géographiques.

Parmi ces outils pédagogiques qui offrent de nombreux avantages quant à la motivation, l'apprentissage proprement dit et les changements

---

* Voir l'Annexe M de ce devis: "L'utilisation du matériel de laboratoire".

d'attitudes, les jeux pédagogiques occupent une place particulière par le haut niveau de participation de l'élève et par le travail d'équipe qu'ils favorisent souvent. Plutôt que de se confiner au niveau de l'information verbale, les simulations permettent de développer les habiletés intellectuelles de façon efficace et offrent des occasions de modifier des attitudes personnelles et sociales.(28) Il n'y a pas que des avantages, mais une utilisation sélective et intégrée des jeux pédagogiques pourrait contribuer à améliorer la compréhension des objectifs plus complexes ou plus arides pour des élèves de troisième secondaire.

Du matériel didactique informatisé pourrait aussi faciliter l'acquisition de savoir et de savoir-faire. Il apparaît souhaitable de travailler à l'élaboration d'une banque de didacticiels: les simulations, entre autres, ont "le grand avantage d'exploiter un des aspects les plus riches du médium ordinateur, soit de permettre à l'élève d'intervenir dans une présentation de la réalité, d'interréagir avec cette représentation, de vérifier des hypothèses et de construire ainsi progressivement sa propre connaissance de la réalité proposée".(29)

Les reconstitutions géographiques devraient se rapporter directement aux objectifs du programme et être liées à des activités proposées aux élèves, si l'on veut faire comprendre plusieurs objectifs du programme et faire pratiquer la démarche géographique.

---

28. GENEST, Jean, Étude sur l'utilisation des jeux et des simulations comme approche pédagogique dans l'enseignement des sciences humaines, essai, Université Laval, Octobre 1980, 169 pages. Voir aussi Roch CHOQUETTE, op. cit., chapitre VIII, pp. 115 à 123.
29. PINET, Normand, Le matériel didactique informatisé (document de travail à usage interne), avril 1981, pp. 4-5; l'auteur y propose un programme de soutien à des projets conjoints possibles axés sur une alliance pédagogique et informatique.
Voir aussi, DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE, L'ordinateur, objet d'étude et outil pédagogique dans l'enseignement secondaire, M.E.Q., #16-4317, septembre 1982, 96 pages.

3.2 La documentation imprimée complémentaire*

Le guide pédagogique suggère une bibliographie qui a rapport à chacun des modules et dont pourraient s'inspirer les auteurs. Les propositions de livres, de revues, etc., permettront à l'élève d'apprendre à consulter efficacement des sources secondaires** et de développer le goût de la lecture et son intérêt pour la géographie:

- des atlas complémentaires;
- l'annuaire du Québec;
- l'annuaire du Canada;
- des brochures de plusieurs ministères;
- la documentation d'un centre météorologique;
- des dépliants d'agences de voyages et du ministère du Tourisme;
- des journaux quotidiens, mensuels.

Le programme demande de développer l'intérêt de l'élève pour la géographie. L'utilisation d'une documentation variée et pertinente permettrait de compléter le contenu du manuel de l'élève, favoriserait la pratique de la démarche géographique et la poursuite des objectifs de formation. Elle permet de plus de favoriser un certain décloisonnement: liens avec le français, l'histoire, les arts, l'initiation à la technologie, etc.

---

* La bibliothèque de l'école a comme mandat propre de collectionner la documentation complémentaire. Voir à ce sujet l'Annexe J: "Les habiletés documentaires".

** Pour diverses approches pédagogiques, certains de ces outils sont considérés comme du matériel de classe de base.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

CONCLUSION

Ce devis de géographie du Québec et du Canada est publié à l'intention des auteurs et des éditeurs; il énumère les caractéristiques que devraient posséder le manuel de l'élève, le matériel de classe et le guide de l'enseignant. Il a pour but de faire ressortir l'esprit pédagogique qui doit animer les productions si l'on veut que le matériel didactique de base soit dynamique et que le manuel de l'élève soit considéré comme un fil conducteur dans la démarche d'apprentissage des élèves.

Conçu dans une perspective normative mais aussi dans une perspective de soutien, ce devis contient des éléments d'orientation qui permettront, nous l'espérons, l'élaboration d'un matériel didactique de base de qualité, à un prix avantageux, tout en facilitant le travail des auteurs et des producteurs dans leur tâche que nous savons exigeante et innovatrice. Nous pourrons de la sorte collaborer au progrès de la formation géographique des élèves.

Ce texte a aussi comme fonction de servir de cadre de référence à l'évaluation du matériel didactique pour fins d'approbation. Le personnel de la Direction du matériel didactique sera toujours heureux de répondre à toute demande d'information sur l'un ou l'autre des éléments de ce devis.

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

TOME I

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES ET PRESCRIPTIONS

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

QUELQUES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES PRODUITS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Connaissance des principaux modèles théoriques d'éducation, Service général des communications, M.E.Q., 1974, 61 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, L'Activité pédagogique, rapport annuel 1981-1982, tome II, 174 pages.

DE GAGNÉ-LAUZON, Carole et Hoa PHAM-DANG, Utilisation et production de matériel didactique par les enseignants du secondaire. Cahier 2: Enseignement général, matières optionnelles, Direction du matériel didactique, février 1981, #16-4315-02, 168 pages.

DIRECTION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE, L'évaluation dans le matériel didactique, avril 1980, code DE-800403, 12 pages.

LEBLANC, Claire, La lisibilité des textes destinés aux élèves du secondaire: guide pour les auteurs de manuels scolaires, Direction du matériel didactique, #16-4319, 1983, 91 pages.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE, Politique générale d'évaluation pédagogique, secteur du primaire et du secondaire, #16-7500, février 1981, 23 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Cadre relatif à l'élaboration de programmes et de guides pédagogiques, Direction des programmes, M.E.Q., 1978, 21 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Programme d'étude, Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire, formation générale et professionnelle, M.E.Q., #16-3659, avril 1982, 67 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, Guide pédagogique, Géographie du Québec et du Canada, 3e secondaire, version d'avril 1982, M.E.Q., #16-3659-01, 327 pages; et version de novembre 1982 (les trois premiers modules), 141 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action, 1979, 163 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Le règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, version commentée et annotée, #16-062, avril 1981, 21 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, L'ordinateur, objet d'étude et outil pédagogique dans l'enseignement secondaire, Direction du matériel didactique, #16-4317, septembre 1982, 96 pages.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation